



Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Service assainissement collectif et non collectif

Exercice 2020

... à destination des usagers...

... pour plus de transparence...

... élaboré par la collectivité responsable de l'organisation du service...

... pour mieux évaluer la qualité et le prix du service à l'utilisateur.

Les indicateurs de performance du service d’assainissement collectif

Thème	Code	Libellé	2019	2020
Abonnés	D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	6 373	6 378
Collecte	D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	NC	NC
Traitement	D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (tMS)	69,0	63,4
Abonnés	D204.0	Prix €TTC du service au m3 pour 120 m3 au 1 ^{er} janvier de l'année	2,91 €	3,00 €
Collecte	P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	NC	NC
Collecte	P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (/120)	93	93
Traitement	P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Police de l'eau	
Traitement	P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Police de l'eau	
Traitement	P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Police de l'eau	
Traitement	P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (arrêté juillet 2015)	100%	100%
Traitement	P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
Gestion financière	P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	49 €	95 €
Abonnés	P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0	0
Collecte	P252.1	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	6,59	6,66
Gestion financière	P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,00%	0,00%
Traitement	P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	40	40
Gestion financière	P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	NC	NC
Gestion financière	P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	3,40%	3,13%
Abonnés	P258.1	Taux de réclamations	0,00%	0,00%

SOMMAIRE

1	Les usagers du service public d’assainissement du SICTEU du Bassin du Sausseron	5
1.1	Les abonnés du service	5
1.2	Les volumes consommés	5
2	Les installations du service public d’assainissement	6
2.1	Ouvrages de collecte et de transport des eaux usées	6
2.2	Ouvrage de traitement des eaux usées	6
3	La gestion du service public d’assainissement	7
3.1	Le contrat de concession de service public d’assainissement du SICTEU du Bassin du Sausseron	7
3.2	Les moyens du concessionnaire et du SICTEU du Bassin du Sausseron	7
4	L’activité du service d’assainissement en 2020	8
4.1	La collecte et le transport des eaux usées	8
4.2	Le traitement des eaux usées	8
4.3	La gestion des boues et des sous-produits	8
4.4	Les travaux réalisés	9
4.4.1	Opérations réalisées par le concessionnaire du service	9
4.4.2	Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du concessionnaire	9
4.4.3	Opérations réalisées par le SICTEU du Bassin du Sausseron	9
5	Les aspects financiers du service public d’assainissement collectif	10
5.1	Les comptes du concessionnaire du service public d’assainissement collectif	10
5.2	Le budget du SICTEU du Bassin du Sausseron	12
5.3	La facturation de la redevance Assainissement collectif	13
5.3.1	Principe et montant de la redevance	13
5.3.2	La facture Assainissement collectif des usagers	14
5.3.3	État des impayés	14
6	Le Service Public d’Assainissement Non Collectif (SPANC)	15
6.1	Le service aux usagers	15
6.2	Les aspects financiers du Service Public d’Assainissement Non Collectif	16

7 Annexes17
7.1 Comptes annuels de résultat d’exploitation du concessionnaire en 2020.....17

1 Les usagers du service public d'assainissement du SICTEU du Bassin du Sausseron

1.1 Les abonnés du service

En 2020, **2 612 abonnés** étaient recensés sur le service d'assainissement du SICTEU du Bassin du Sausseron, dont **2 610 abonnés** et **2 services transférant des effluents**.

Le service a gagné **22 abonnés** en 2020.

Le ratio d'habitants par abonnement domestique est de **2,44 habitants par abonnement**.

Les communes ayant confié leur **compétence Assainissement au SICTEU du Bassin du Sausseron** sont les suivantes :

- **Butry-sur-Oise**
- **Labbeville**
- **Nesles-la-Vallée**
- **Vallangoujard**
- **Valmondois**

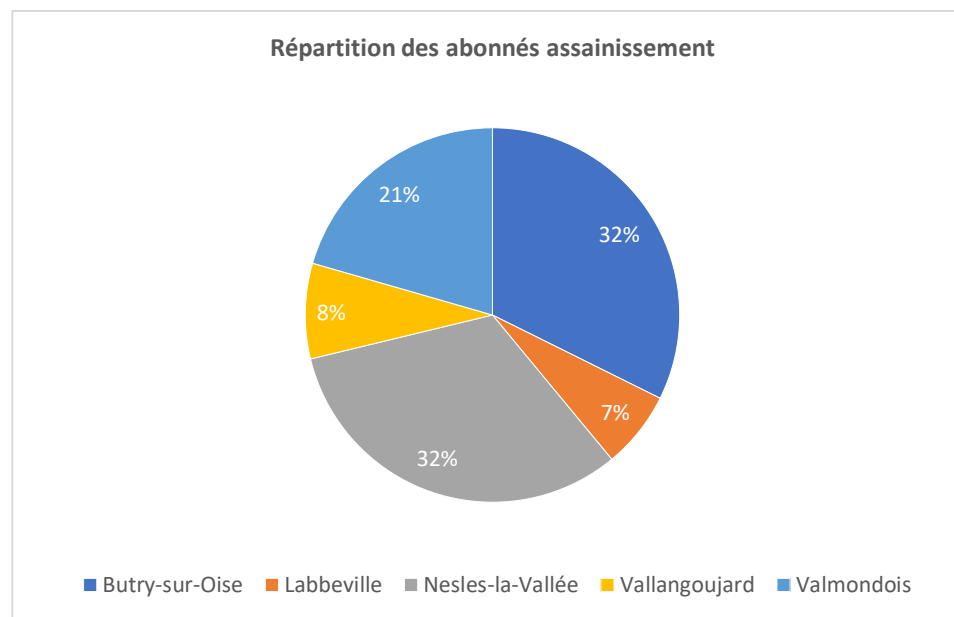
1.2 Les volumes consommés

En 2020, **262 292 m³** ont été facturés aux usagers du SICTEU du Bassin du Sausseron, soit une hausse de **15,8%** par rapport à l'année précédente.

La consommation moyenne par abonné s'établit pour 2020 à **100 m³ par abonné**, en hausse de **14,8%** par rapport à l'année précédente.

Le SICTEU du Bassin du Sausseron procède à des transferts d'effluents avec 2 autres services :

- Réception d'effluents de la commune de Parmain
- Déversement d'effluents dans le réseau du SIAVOS pour une rue de Butry sur Oise



2 Les installations du service public d’assainissement

2.1 Ouvrages de collecte et de transport des eaux usées

Pour collecter les effluents de l’ensemble des usagers, le SICTEU du Bassin du Sausseron dispose des installations suivantes :

- **1 864** branchements
- **45 052 mètres linéaires** de réseau de collecte eaux usées, uniquement en séparatif
- **26** postes de relevage (relèvement et refoulement)
- **1** déversoir d’orage au niveau de la station d’épuration
- **1 165** regards

2.2 Ouvrage de traitement des eaux usées

Pour traiter, le SICTEU du Bassin du Sausseron dispose en propre de l’installation suivante :

- **1 station de traitement des eaux usées (STEU) à Butry-sur-Oise** d’une capacité en Équivalent Habitant de **6 700 EH** et d’une capacité nominale de **1 281 m³/j**

L'ensemble des installations a été intégré dans un système d'information géographique. L'**indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau** a été évalué à **93 points** sur 120.

3 La gestion du service public d'assainissement

3.1 Le contrat de concession de service public d'assainissement du SICTEU du Bassin du Sausseron

Le SICTEU du Bassin du Sausseron a confié la gestion de son service d'assainissement collectif à la société **VEOLIA**.

En vertu du **contrat de concession de service public (ex-délégation de service public)**, qui lui a été accordé à compter du 1^{er} avril 2009 et jusqu'au 31 décembre 2021, la société VEOLIA est responsable de :

- La collecte 24h/24 et tous les jours de l'année des effluents
- L'exploitation, l'entretien, la surveillance et les réparations de l'ensemble des ouvrages du service
- Le contrôle des branchements
- L'évacuation des sous-produits selon les filières conformes à la réglementation
- Le renouvellement des biens suivants :
 - matériels tournants, équipements électromécaniques, accessoires hydrauliques et matériel de télétransmission
 - renouvellement ponctuel des tampons
- La gestion des abonnées
- La facturation et le recouvrement des redevances
- Le contrôle des installations d'assainissement collectif
- Le contrôle des installations d'assainissement non-collectif

3.2 Les moyens du concessionnaire et du SICTEU du Bassin du Sausseron

VEOLIA met à disposition des usagers de l'assainissement collectif du SICTEU du Bassin du Sausseron :

Un service client en ligne sur Internet et sur Smartphone où les clients peuvent effectuer toutes les démarches en lien avec leur abonnement au service (souscrire un nouveau contrat, payer leurs factures, s'informer sur le service)

Un numéro d'urgence 7j/7, 24h/24 pour tout incident sur le réseau ou un branchement

4 L'activité du service d'assainissement en 2020

4.1 La collecte et le transport des eaux usées

En 2020, le concessionnaire a réalisé les opérations suivantes :

- **2 120 mètres linéaires** de réseau d'eaux usées ont été **curés**, soit 4,7% du réseau, afin de permettre le bon écoulement des eaux.
- **14 opérations de désobstructions** sur branchements et sur canalisations ont eu lieu.

4.2 Le traitement des eaux usées

En 2020, la station de traitement des eaux usées de Butry-sur-Oise a traité **421 025 m³** d'effluents.

La conformité globale des bilans 24 heures pour la station est de **100 %** et son fonctionnement est **conforme** aux prescriptions de l'Arrêté du 21 Juillet 2015.

4.3 La gestion des boues et des sous-produits

En 2020, la production sur la station a été de :

- **63,4 tonnes de matières sèches** de boues
- **7,8 tonnes** de sables
- **11,5 tonnes** de refus de dégrillage
- **15,3 m³** de graisses

La totalité des matières sèches de boues a été destinée au compostage.

4.4 Les travaux réalisés

4.4.1 Opérations réalisées par le concessionnaire du service

En 2020, le Concessionnaire a procédé au renouvellement ou à la rénovation de **15 équipements** pour un montant de **22 343 €HT** dont :

- **6 opérations sur la station d’épuration pour un montant de 18 811 €HT détaillées ci-dessous :**
 - Rénovation de tuyauteries et vannes
 - Rénovation de la table d’égouttage
 - Rénovation de la préparante de polymère
 - Rénovation de la centrifugeuse
 - Renouvellement des détecteurs d’hydrogène sulfuré et de méthane
 - Renouvellement de la sonde de mesure de niveau du silo de stockage des boues

- **9 opérations sur les postes de relèvement pour un montant de 3 532 €HT détaillées ci-dessous :**
 - Rénovation de la télégestion sur 5 postes de Labbeville (Ancienne gare, rue du Mesnil, rue du Parc, rue du petit Briard, Grande rue)
 - Rénovation de la télégestion sur 2 Postes à Valmondois (Pont Pollet et rue d’Orgivaux)
 - Renouvellement de la sonde de mesure de niveau du Poste Moulin 1 à Vallangoujard
 - Renouvellement de la pompe 2 du poste de la rue du Mesnil à Labbeville

4.4.2 Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du concessionnaire

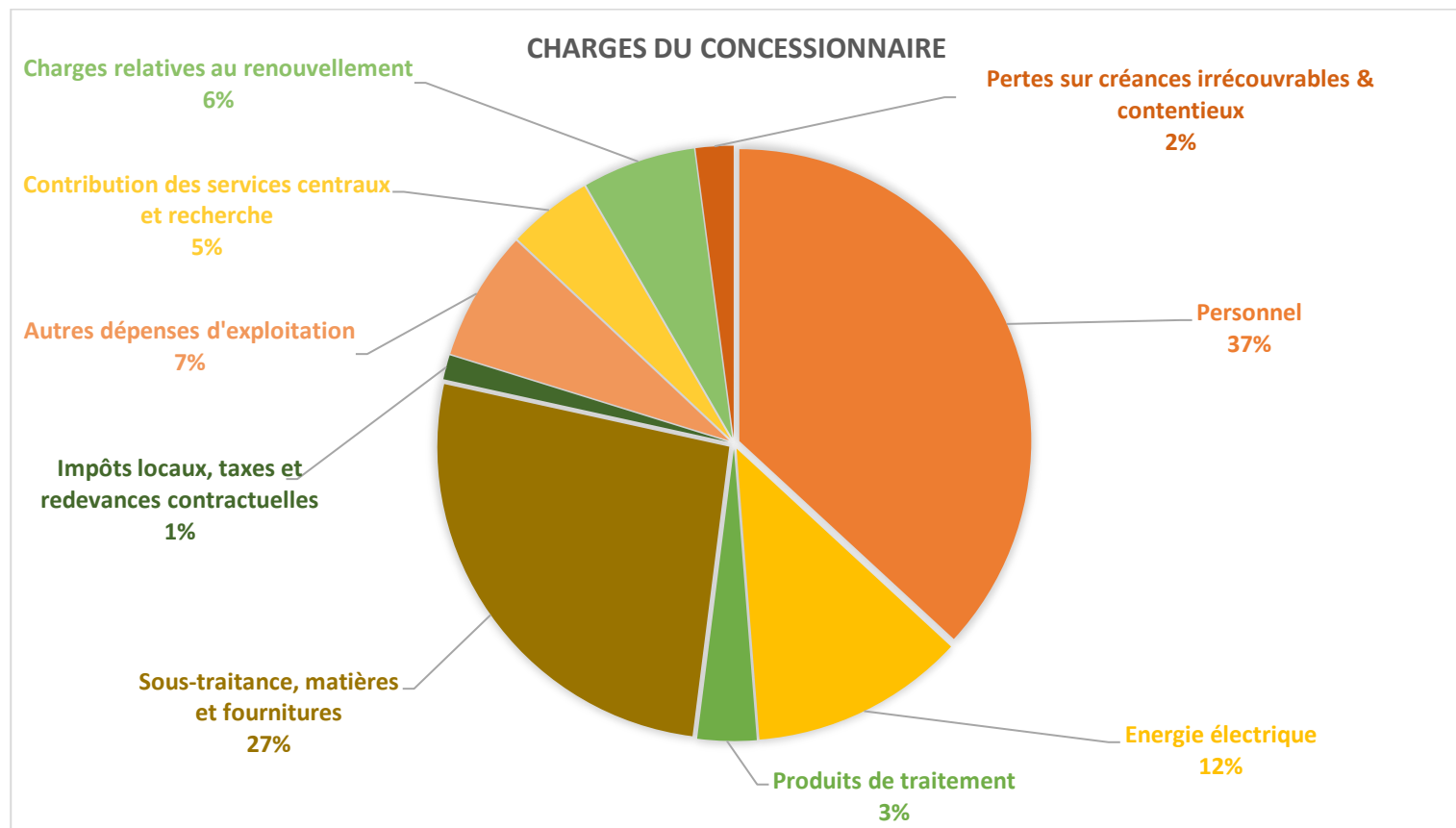
	Solde au 31/12/2020
Fond de renouvellement	5 629,54 €HT

4.4.3 Opérations réalisées par le SICTEU du Bassin du Sausseron

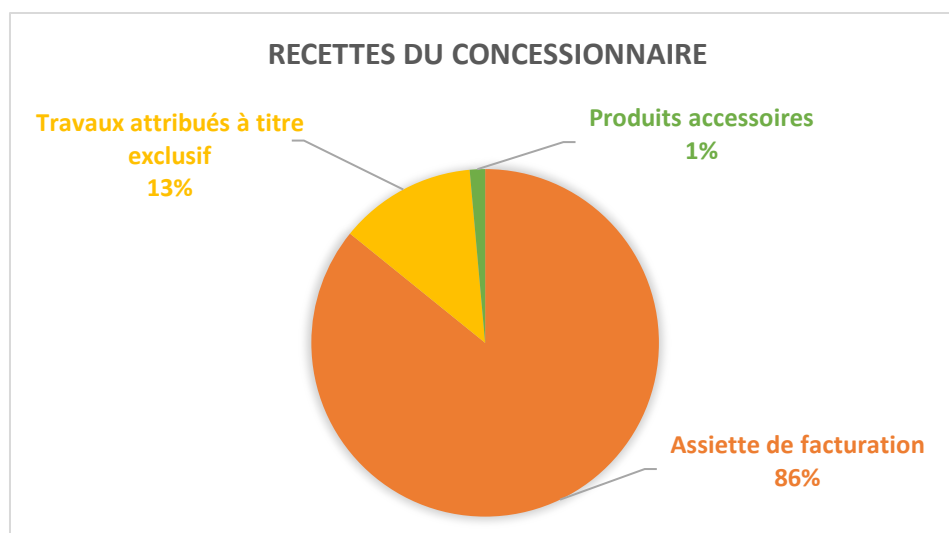
En 2020, le syndicat a réalisé le Schéma Directeur d’Assainissement. Il a également procédé au choix du futur mode de gestion du service d’assainissement à l’échéance du contrat de délégation.

5 Les aspects financiers du service public d'assainissement collectif

5.1 Les comptes du concessionnaire du service public d'assainissement collectif



En 2020, les **charges du concessionnaire** se sont élevées à **485 941 €**. Ces charges sont assumées par le concessionnaire à ses risques et périls.
En 2020, les **recettes du concessionnaire** se sont élevées à **539 494 €**.



En 2020, le concessionnaire annonce un résultat positif, il représente **9,9 % du chiffre d'affaires** réalisé.

5.2 Le budget du SICTEU du Bassin du Sausseron

La synthèse du compte administratif du budget pour l'année 2020 s'établit comme suit :

	2020
<u>Section d'exploitation</u>	
Dépenses réelles d'exploitation	256 616,12 €
dont Personnel	52 940,37 €
dont Charges à caractère général	174 638,44 €
dont Intérêts de la dette	29 037,31 €
<u>Recettes réelles d'exploitation</u>	
Recettes réelles d'exploitation	477 352,04 €
dont Travaux et redevances	323 243,90 €
dont Subvention d'exploitation	154 107,11 €
dont Autres produits de gestion courante	1,03 €
<u>Section d'investissement</u>	
Dépenses d'investissement	258 344,95 €
dont Remboursement du capital de la dette	201 296,41 €
Recettes d'investissement	93 675,00 €
Solde de gestion	249 773,23 €
Capacité d'autofinancement	19 439,51 €

- La capacité d'autofinancement du syndicat s'élève à 19 439,41 € en 2020.
- Le syndicat a une dette s'élevant à 2 116 720 € au 1^{er} janvier 2021.
- En 2020, le syndicat a réalisé un amortissement réel de ses installations assainissement s'élevant à 252 292 € et des subventions perçues de 121 181 €.

5.3 La facturation de la redevance Assainissement collectif

5.3.1 Principe et montant de la redevance

Le tarif est instauré en contrepartie du service public d’assainissement collectif rendu qui comprend, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées.

La redevance assainissement est établie en fonction des charges du service et des programmes d’investissement mis en œuvre pour entretenir et développer le patrimoine du service.

Les modalités de facturation sont fixées dans le règlement du service.

- **Quel est le volume pris en compte ?**
L’assiette de la redevance se base sur la consommation en assainissement relevée au compteur d’eau potable de chaque usager.
- **Qui perçoit l’argent de la facture d’assainissement collectif ?**
 - une part « Concessionnaire » de la redevance revient à VEOLIA pour la gestion du service et les travaux qui lui ont été confiés
 - une part « Collectivité » de la redevance revient au SICTEU du Bassin du Sausseron pour les travaux dont il a la charge
 - une part « Taxes » de la redevance revient à l’agence de l’eau Seine Normandie, pour la modernisation des réseaux de collecte

Les tarifs assainissement qui ont été appliqués sont présentés ci-contre :

Le tarif de la part « Collectivité » est fixé par délibération du Conseil Syndical.

Les tarifs de la part « Concessionnaire » ont été fixés lors de la signature du contrat de concession et révisés dans les avenants. Le tarif du concessionnaire (ex-déléataire) est indexé chaque semestre pour tenir compte de l’évolution globale des prix dans le secteur d’activité concerné.

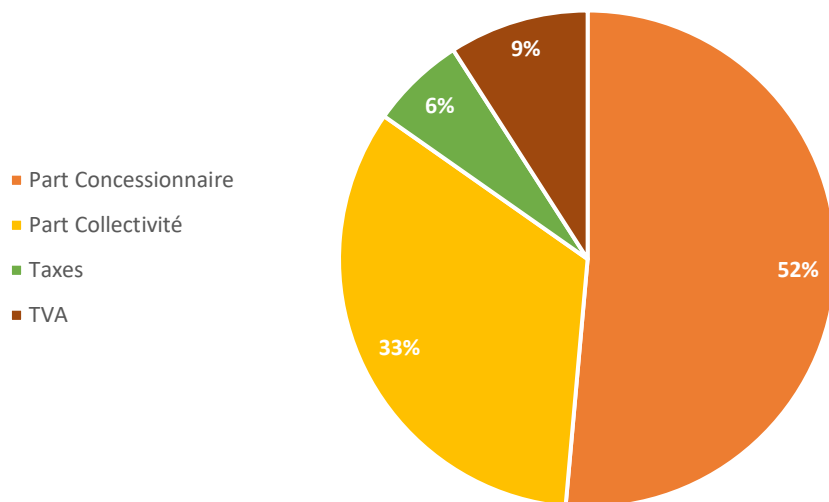
	1 ^{er} janv 2020	1 ^{er} janv 2021
Part Concessionnaire		
Part variable (hors Vallangoujard)	1,4578 €	1,5428 €
Part variable Vallangoujard	2,1332	2,2166 €
Part Collectivité		
Part fixe (hors Vallangoujard)	0 €	0 €
Part fixe Vallangoujard	60 €	60€
Part variable (hors Vallangoujard)	1,00 €	1,00 €
Part variable Vallangoujard	1,93 €	1,93 €
Taxes		
Ag de l'eau - Modern.	0,1850€	0,1850€
TVA	10%	10%

5.3.2 La facture Assainissement collectif des usagers

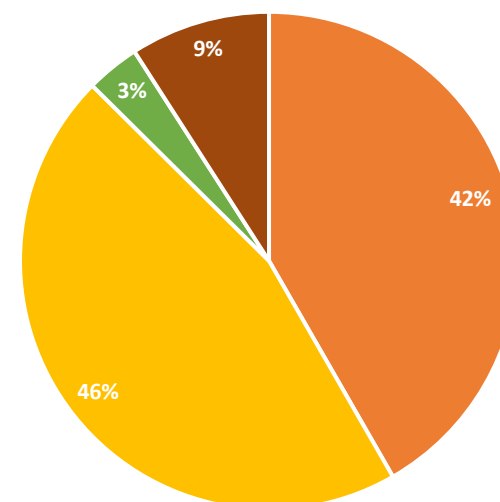
En 2020, le montant de la facture d'assainissement pour un **volume type de 120 m³** :

- pour les usagers de **Butry sur Oise, Nesles la Vallée, Labbeville et Valmondois** s'est établi à **360,07 €TTC** soit **3,00€ TTC par m³** ;
- pour les usagers de **Vallangoujard** s'est établi à **637,77 €TTC** soit **5,31€ TTC par m³** ;

Répartition des bénéficiaires de la facture 120 m³ en 2020
hors Vallangoujard



Répartition des bénéficiaires de la facture 120 m³ en 2020
à Vallangoujard



5.3.3 État des impayés

En 2020, le **taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente** était de **3,13 %** sur le périmètre du SICTEU du Bassin du Sausseron.

6 Le Service Public d’Assainissement Non Collectif (SPANC)

6.1 Le service aux usagers

Le **Service Public d’Assainissement Non Collectif (SPANC)** a pour vocation d’assurer le contrôle de tout système d’assainissement autonome effectuant la collecte, le prétraitement, l’épuration, l’infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées à un réseau public d’assainissement collectif.

Le SICTEU du Bassin du Sausseron a confié la gestion de son service d’assainissement non collectif à la société **VEOLIA**, dans le cadre du contrat de concession de service public d’assainissement contracté à compter du 1^{er} avril 2009 et jusqu’au 31 décembre 2021.

La société VEOLIA est responsable du :

- contrôle de l’existant
- contrôle de bon fonctionnement
- diagnostic anticipé lors des ventes
- contrôle du neuf (conception, implantation, réalisation)

	2020
Nombre d’installations d’assainissement non collectif	253
Nombre d’installations d’assainissement non collectif contrôlées	104
Contrôle diagnostic de l’existant lors de vente	15
Vérification périodique du bon fonctionnement et de l’entretien	67
Vérification de du projet de conception	0
Vérification de l’exécution des travaux	22
Évaluation du nombre d’habitants desservis par le service public d’assainissement non collectif (D301.0)	866
Indice de mise en œuvre de l’assainissement non collectif (D302.0)	140
Taux de conformité des dispositifs d’assainissement non collectif (P301.3)	35 %

6.2 Les aspects financiers du Service Public d'Assainissement Non Collectif

En contrepartie des contrôles et prestations réalisées chez les usagers disposant d'installations d'assainissement non collectif, le concessionnaire est rémunéré par les usagers sur la base :

- d'une prime fixe payable d'avance qui s'élève à **6,06 € HT/semestre** en 2020
- du bordereau des prix unitaires contractuel pour les visites de conformité d'une installation à la demande : 75 €

7 Annexes

7.1 Comptes annuels de résultat d'exploitation du concessionnaire en 2020

2020		2020	
Charges (k€)	660 432	Produits	713 985
Personnel	179 135	Assiette de facturation	462 985
Énergie électrique	57 750	Collectivité et autres organismes publics	174 491
Produits de traitement	15 856	Travaux attribués à titre exclusif	68 831
Analyses	0	Produits accessoires	7 678
Sous-traitance, matières et fournitures	128 464	Résultat avant impôt	53 553
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles	6 559	Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	14 996
Autres dépenses d'exploitation	34 983	Résultat	38 557
Télécommunications, poste et télégestion	7 104		
Engins et véhicules	13 423		
Informatique	15 882		
Assurances	4 332		
Locaux	16 420		
Divers	-22 179		
Contribution des services centraux et recherche	22 647		
Collectivité et autres organismes publics	174 491		
Charges relatives au renouvellement	30 401		
Pour garantie de continuité du service	1 232		
Programme contractuel	29 170		
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux	10 146		